



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-069

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 21

Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le six septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Alexandra SIRET donne procuration à Catherine GUITTET

Cédric GRELET donne procuration à Pierre RABILLER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

Décisions Modificatives – budget principal

Dominique PASQUIER, adjointe, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur une décision modificative concernant la répartition des crédits budgétaires.

Budget Principal, décisions modificatives n°2/2023

Section de fonctionnement :

Imputation comptable	Dépenses (€)	Recettes (€)
6068 achat de petit matériel	+10 000.00	
61551 entretien de matériel	+30 000.00	
6574 subventions	+28 000.00	
6811 amortissements	+22 000.00	
023 virement investissement	+21 500.00	
73111 impôts locaux		+48 000.00
74121 dotation solidarité rurale		+23 000.00
73224 droits de mutation		+33 000.00
73223 F.P.I.C.		+5 000.00
7411 D.G.F.		+2 500.00
TOTAL	111 500.00	111 500.00

Section d'investissement

Imputation comptable	Dépenses (€)	Recettes (€)
2184 mobilier opération 91 complexe culturel	+3 000.00	
2313 construction opération 91 complexe culturel	+35 000.00	
2313 construction opération 106 école J.Prévert	+12 000.00	
2188 matériel opération 96 restaurant scolaire	+21 500.00	
21568 travaux opération 180 bâtiments	+5 000.00	
2158 matériel opération 170 sports	-20 000.00	
21783 matériel de bureau hors opération	-7 000.00	
2183 matériel de bureau hors opération	+8 000.00	
10 222 F.C.T.V.A		+4 000.00
10226 taxe d'aménagement		+10 000.00
28041 amortissements		+22 000.00
021 virement fonctionnement		+21 500.00
TOTAL	+57 500.00	+57 500.00

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte la décision modificative n°2/2023 - Budget Principal

**Le Maire,
Roger GABORIEAU**